

Canton de Genève

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **70 (1975)**

Heft 2-de

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le *Prieuré* des moines bénédictins de Lutry, situé dans l'environnement du château, est signalé à Broc au X^e siècle. Vers l'an 1000, l'église des moines est promue au rang d'église paroissiale, l'ancienne église, située sur le plateau du village, ayant été détruite dans un incendie. Le Prieuré n'abritant plus aucun moine, devint la résidence des curés à une date indéterminée. Les investigations archéologiques dans les corps de bâtiment ont permis de résumer les étapes de sa construction. Le bâtiment retrouvera l'aspect extérieur qu'on lui connaît par les gravures du XVIII^e siècle. La restauration intérieure remettra en valeur la très belle série des boiseries.

Le site de Broc s'inscrit sur le panorama de la ville de Gruyères et domine la plaine des Marches. La massive silhouette de la maison forte imprime à l'ensemble une empreinte toute féodale. Le pont, témoin des relations et des échanges entre les cultures germanique et latine, a repris aujourd'hui sa silhouette qu'on lui voit dans les gravures romantiques. Avec le clocher de l'ancienne église et le prieuré, reflet des différents modes de vie, l'année du patrimoine architectural verra la remise en valeur de ce site, évocateur des ordres sociaux qui firent la force de l'ancien régime et qui influencent encore la mentalité actuelle.

Etienne Chatton, Fribourg

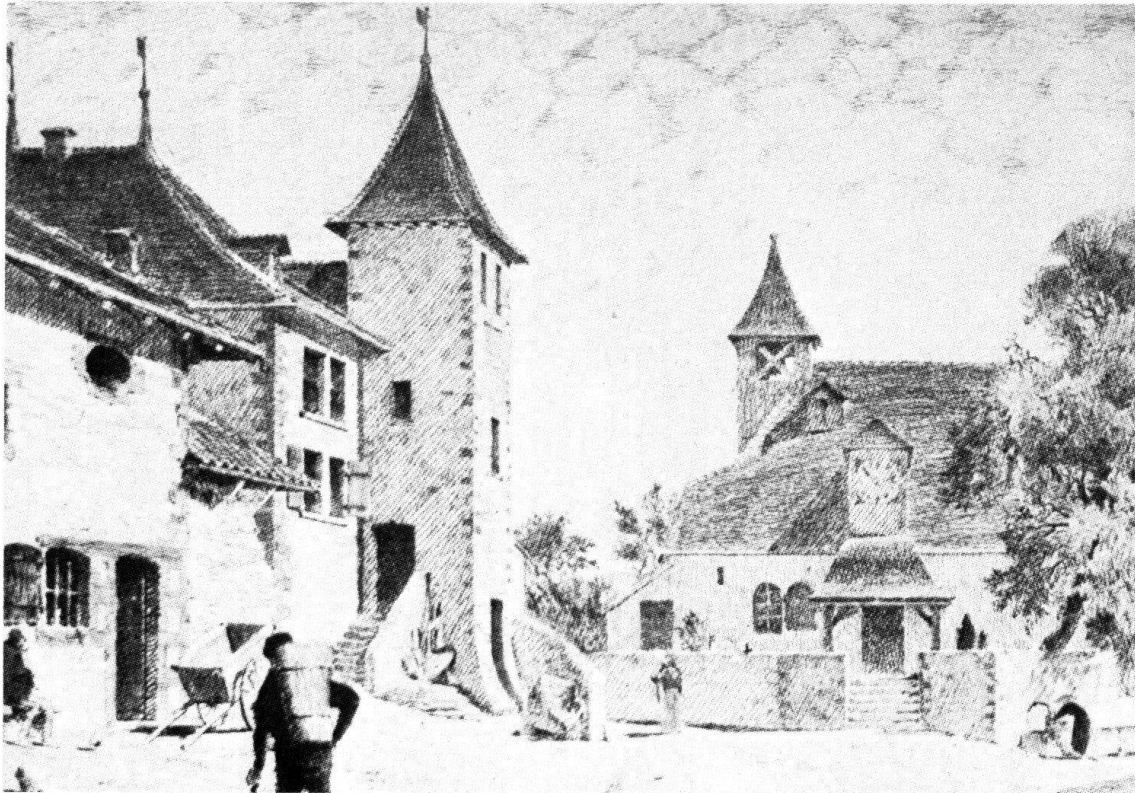
CANTON DE GENÈVE

Le Conseil d'Etat a donné son accord au Comité genevois pour l'Année européenne du patrimoine architectural sur les trois objectifs de «Réalisations exemplaires» qui ont été proposés. Ces trois cas ne sont pas issus du hasard ou d'un choix arbitraire, mais concernent des problèmes pendants depuis de longues années devant la Commission des monuments et des sites, et pour deux d'entre eux également devant la Commission fédérale des monuments historiques; différents motifs, en particulier d'ordre financier, avaient fait fermer des dossiers consciencieusement élaborés. L'année européenne du patrimoine architectural, par l'intérêt qu'elle suscite, peut créer des circonstances favorables pour lever les derniers obstacles.

Ces trois objectifs sont l'ancienne maison-forte de Genthod (propriétaire: la commune), le temple de la Fusterie (propriétaire: l'Eglise nationale protestante) et la place de la Fusterie (propriétaire: la Ville de Genève) à Genève.

Maison-forte, dite château de Genthod

La famille patronymique du village, les de Genthod, citée en 1290, possédait une «maison-haute» sise à l'entrée est de la petite agglomération. Les étapes premières de cette construction ne nous sont pas connues. Mais le gros œuvre, les dimensions et le format indiquent le type de la maison-forte genevoise du XV^e siècle. Durant les guerres d'indépendance de Genève, cet édifice a dû être malmené, mais au XVII^e siècle, la famille Pellissari, descendante de réfugiés italiens ayant acquis la seigneurie, des transformations sont entreprises notamment à l'intérieur avec des peintures murales et la



Genthod. Le château. Gravure de Th. de Saussure, maire de Genthod de 1850 à 1900

décoration des plafonds de bois. C'est un ensemble unique à Genève ; au second étage, la salle seigneuriale possède encore son décor presque intégral.

Dans la seconde partie du XVIII^e siècle, la maison-forte devient cabaret, puis ferme. Toutefois, ce n'est qu'après 1830, après la destruction de la tourelle que la façade principale deviendra celle sur cour. On reféra l'escalier et la toiture également avec un faitage dans le sens de la longueur et un plus large auvent sur cour.

Le bâtiment aujourd'hui ne paie pas de mine. *La commune de Genthod l'a acheté dans l'espoir de pouvoir y installer la mairie.* Un comité de soutien s'est constitué pour recueillir les quelques centaines de milliers de francs qui manquent encore avant de lancer l'opération de restauration qui redonnera à ce bâtiment, aussi fidèlement que possible, son ancienne figure.

Le temple de la Fusterie à Genève

C'est le seul exemple d'architecture religieuse protestante dans le périmètre de la Cité (les autres sanctuaires ont des structures médiévales). Le temple de la Fusterie fut érigé en 1714 par l'architecte Jean Venness qui a voulu rappeler le style du temple de Charenton, près de Paris dont la démolition avait été ordonnée par Louis XIV.

L'ordonnance intérieure du temple (une salle entourée de galeries avec colonnes à deux étages) est clairement exprimée à l'extérieur par la division des façades en deux étages, percés chacun du même nombre de fenêtres.

La façade principale est ornée de pilastres peu saillants encadrant les fenêtres et le tout est surmonté par une attique à fronton cintré, flanqué de volutes qui viennent buter contre des piédestaux sommés de vases. La décoration est donc très sobre.

Restauré en 1912, le temple de la Fusterie a depuis plusieurs années son enveloppe de molasse très malade. Ici aussi un comité s'est chargé de trouver l'appoint de fonds nécessaire. Les travaux ont déjà commencé et ne concernent pour l'année du patrimoine architectural que la restauration extérieure.

La place de la Fusterie à Genève

C'est l'une des trois places de la Basse-Ville de Genève allongées perpendiculairement à la rive du lac sur laquelle elles étaient originellement ouvertes. La place de la Fusterie fut longtemps le quartier des charpentiers et tonneliers qui travaillaient les fustes.

Elle fut coupée en deux par l'implantation du temple en 1714, en laissant toutefois des dégagements latéraux pas très larges.

Les autorités de la ville de Genève ont décidé d'étudier un nouvel aménagement de la place pour donner plus d'attrait et de sécurité aux piétons, la rendre plus vivante, en bref *recréer une véritable place publique*.

République et canton de Genève

Département des travaux publics, Commission des monuments et des sites



Genève. Temple de la Fusterie de Jean Vennes, 1714. Avant la restauration